



CYCLONE BELAL

Lundi 15 janvier, le cyclone Belal a impacté considérablement le département.

Les dégâts sont très importants.

Une nouvelle fois, les personnels de toute l'île et de tout corps confondu, ont répondu présent et ont fait face à ce météore durant plusieurs jours, avec l'angoisse de ne pas être au côté de leurs familles.

C'est grâce au professionnalisme, à l'engagement et abnégation des agents, que les établissements pénitentiaires du département ont été gérés sans incident.

Néanmoins, des dysfonctionnements notables sur le CD du PORT ont été constatés, malgré l'existence de plans cycloniques visant à cadrer le fonctionnement des établissements durant ces périodes.

Le personnel de cet établissement a été sérieusement pénalisé par le manque d'anticipation, et de préparation.

Il est urgent d'y remédier car la saison cyclonique est loin d'être terminée.

Le Bureau régional FO justice Océan Indien demande qu'un retex soit mis en place dans l'ensemble des établissements.

Concernant le défraiement, le Bureau Régional FO justice demande la prise en compte totale des heures, de la mise en place de l'alerte rouge jusqu'à sa levée, avec le rajout de deux AAE.

Il importe que les chefs d'établissements reconnaissent le travail des personnels durant ce cyclone aux circonstances sans précédent, par la remise de récompenses.

Le bureau régional FO Justice Océan Indien sera attentif quant aux réponses apportées à ces demandes. Si elles ne sont pas satisfaisantes, nous engagerons les procédures nécessaires.

St Denis le 21/01/24

Le Secrétaire Régional

Vincent PARDOUX